

Rebecq À LA UNE

le journal de la VIE COMMUNALE

> novembre 2010

www.rebecq.be

Le mot du Bourgmestre

Dans le précédent numéro, je vous annonçais que le dossier définitif de la piscine était en cours d'élaboration. J'ai le plaisir et la fierté de vous annoncer qu'il a depuis été finalisé et approuvé par les pouvoirs subsidiaires. Un avis de marché européen a été lancé le 27 octobre pour la désignation de l'entreprise générale, prévue le 30 décembre. Nous avons également appris récemment que la Province ajouterait 3.500.000€ aux 2.500.000 € déjà promis par la Région wallonne ! Notre petite Intercommunale SportissimO a le vent en poupe, preuve que notre volonté de travailler ensemble, à 4 communes, est un gage de réussite.

Au nom du Collège et du Conseil communal, je vous présente, un peu à l'avance, tous mes vœux de bonheur en cette fin d'année.

Dimitri

[NOUVELLE PRIME COMMUNALE]

Embellissement des façades

[CPAS]

Nouvelle organisation du service social

[MERITES SPORTIFS ET CULTURELS]

Les lauréats

[PCDN]

Vente de nichoirs et distribution d'arbres

[SENNE ET CARRIERES]

Le journal du Centre Culturel

PROCHAINEMENT DANS VOTRE BOÎTE :

UN REBECQ À LA UNE

« SPÉCIAL PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ »

**suite à son approbation finale par le Conseil
Communal du 3 novembre 2010.**



Compte-rendu du Conseil communal du 30 juin

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Messieurs E.Seutin et A.Demol en qualité, respectivement, de président et de secrétaire du conseil de fabrique ainsi que de l'élection de Monsieur D.Dewolf en qualité de membre de ce conseil. Le conseil prend connaissance de l'élection de Monsieur A.Demol en qualité de membre du bureau des marguilliers de la **fabrique d'église des Saints Pierre et Martin** ainsi que de l'élection de Messieurs E.Seutin, M.Tondeur et A.Demol en qualité, respectivement, de président, de trésorier et de secrétaire du bureau des marguilliers de ladite fabrique.

■ Le Conseil prend connaissance de la composition du conseil de fabrique, Monsieur J.Michel en étant le président et Monsieur J-P.Agneessens le secrétaire. Le conseil prend également connaissance de la composition du bureau des marguilliers de la **fabrique d'église Saint Martin**, Messieurs J.Michel, E.Jadin et J-P.Agneessens en étant respectivement président, trésorier et secrétaire.

■ Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport d'activités, des comptes et du bilan de l'asbl **Centre culturel de Rebecq** pour l'exercice 2009 ainsi que du budget de l'institution pour l'exercice 2010.

■ Le Conseil approuve à l'unanimité la convention de partenariat 2009-2010 relative à l'exécution du **contrat de Rivière de la Senne**.

■ Par 16 OUI et 1 NON, le Conseil approuve les comptes 2009 du **CPAS**.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de supprimer l'emplacement de stationnement réservé aux véhicules utilisés par des personnes handicapées rue Parmentier devant le n°38.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le règlement des mérites sportif afin d'ouvrir aux membres non rebecquois des clubs rebecquois la possibilité d'être pris comme lauréats pour le **mérite sportifs**.

■ Par 16 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil approuve l'attribution du marché des travaux d'égoûtage des **Drèves du Bois du Strihoux** à la société SODRAEP au montant de 1.110.396,40€ HTVA.

■ Par 16 OUI et 1 NON, le Conseil approuve l'état final des travaux de la rue du Pont et de la rue Docteur Colson au montant de 1.544.435,76€ HTVA, révision comprise.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de recourir à la **centrale de marchés** constituée par l'intercommunale SEDILEC pour l'ensemble de ses besoins en matière de travaux de pose d'installations d'éclairage public et ce pour une durée de trois ans.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier spécial des charges et le montant estimé à 3.934€ HTVA du marché **"Création de trottoir chemin du Blocu"**.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les cahiers spéciaux des charges suivants :

■ « Espace multisports Bierghes - Construction » 127.450€ HTVA

■ « Espace multisports Rebecq - Construction » 117.450€ HTVA

■ « Espace multisports Quenast - construction » 48.250€ HTVA

■ « Travaux de stabilisation d'un talus Rue du Pont et Réfection des escaliers menant à l'Avenue Floréal » 51.100€ HTVA

■ « Salle Communale - Renouvellement toiture » 53.011€ HTVA

■ « Illuminations de fin d'année » 34.500€ HTVA

■ « Achat mobilier scolaire » 8.000€ HTVA

■ « Fourniture de bancs et poubelles » 5.300€ HTVA

■ « Travaux d'égoûtage et de voirie Rue Anne croix - Désignation d'un bureau d'ingénierie » 35.000€ HTVA

■ « Travaux d'égoûtage et de voirie Rue d'Overschie » 15.000€ HTVA

■ « Aménagement de la Grand Place de Quenast - Désignation d'un Bureau d'Etudes d'Ingénierie » 50.000€ HTVA

■ A l'unanimité, le Conseil établit, à dater du 1er septembre 2010 et pour chaque exercice budgétaire, une redevance sur les prestations du personnel communal lors du nettoyage des pierres tombales dans les cimetières communaux.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte les descriptions de fonctions par niveau et par service.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de lancer un appel à candidatures interne et externe pour la direction de l'école de Quenast et fixe le jury de sélection.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge, sur les fonds communaux 14 périodes d'instituteur primaire, 5 périodes de maître spécial de néerlandais et 6 périodes de direction pour l'école de Quenast.

Bravo!

La Rebecquoise Laurence ROOSENS a terminé 2ème dauphine à l'élection de Miss Brabant wallon.



Compte-rendu du Conseil communal du 8 septembre

■ A l'unanimité, le Conseil se porte caution dans le cadre du marché d'emprunt réalisé par l'Intercommunale **SportissimO**.

■ Par 13 voix pour et 4 abstentions, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2010 de la fabrique d'église Saint Géry, les budget 2011 des fabriques d'église Saint Géry, Saint Fiacre, Saint Martin, Saint Pierre et Saint Martin, la chapelle des Saintes Thérèse et Maria Goretti.

■ A l'unanimité, le Conseil accepte la démission de M. Jean-Claude Moeremeans de son mandat de conseiller du CPAS et élit **Mme Chantal Faut** en qualité de membre du CPAS de Rebecq.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de **limiter la vitesse à 50 km/h** dans les voiries suivantes : Chemin Maurice Bouvette à partir du 28, Chemin St-Hubert avant le n°4, Chemin Drôleau avant le n°4, Chemin Basse Franchise avant le Pont de la Senne et avant le poteau d'éclairage 717.

■ A l'unanimité, le Conseil prend acte de l'arrêté ministériel du 20 juillet 2010 annulant l'emplacement de stationnement pour les véhicules de personnes handicapées route de Bruxelles, face au n° 53 (N6).

■ A l'unanimité, le Conseil approuve les cahiers de charge et les montants estimés des marchés suivants :

- Aménagement de cuisines (8.250 € HTVA)
- Fournitures plomberie (22.000 € HTVA)
- Fournitures menuiserie (22.000 € HTVA)

- Fournitures maçonnerie (10.000 € HTVA)
- Fournitures électricité (25.000 € HTVA)
- Fournitures vitrerie (10.000 € HTVA)

- Fournitures peinture (22.000 € HTVA)
- Modernisation éclairage public Rue Petit Bruxelles, Place de Wisbecq et partie de la Rue du Pont (55.714,86 € TVAC)

- Hall des Sports, stabilité toiture (6.000 € HTVA)
- Assurance TRC (15.500 € HTVA)
- Assurance décennale (23.500 € HTVA)

- Assurance, pensions commune & CPAS (204.744,63 €)
- Ecole du Montgras, couverture du préau (6.000 € HTVA)
- Travaux de désamiantage (8.700 € HTVA)

- Carrelage, zone sanitaire (5.000 € HTVA)
- Travaux d'évacuation des eaux de toiture et remise en état de la voirie Place de Wisbecq (44.812,50 € HTVA), point adopté par 16 OUI et 1 ASBTENTION

- Travaux d'aménagement Grand Place (456.312,15 € HTVA), point approuvé par 11 OUI, 1 ABSTENTION et 5 NON

■ Par 16 OUI et 1 NON, le Conseil décide de procéder au rachat d'une statuette identique à celle volée au rond-point Breda.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la proposition du Collège de procéder à la **réfection de la Rue Haute Franchise et du Chemin Maurice Bouvette** pour un montant estimé à 200.000 € et subsidié par la Région Wallonne à hauteur de 67.000 € dans le cadre du droit de tirage.

■ Par 16 OUI et 1 NON, le Conseil approuve l'avenant 1 du marché **«Démontage de passages piétons en pavés de béton»**.

■ Par 16 OUI et 1 NON, le Conseil marque un accord de principe sur le renouvellement de **l'éclairage public de la Grand Place** pour un budget estimé provisoirement à 42.444,60 € TVAC.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de modifier le cadre technique en supprimant un poste d'agent technique en chef statutaire, en ajoutant deux postes d'agent technique et de considérer le poste d'agent technique en chef contractuel comme étant en extinction.

■ A l'unanimité, le Conseil approuve la description de fonction – agent technique au sein du service aménagement du territoire – espaces verts.

■ A l'unanimité, le Conseil confirme que les **avantages sociaux** suivants sont accordés aux enfants fréquentant les établissements de l'enseignement fondamental situés sur le territoire de la commune :

- Accueil extrascolaire
- Transport vers les piscines et le hall omnisport
- Accès aux infrastructures communales
- Accès aux plaines de jeux pendant les vacances scolaires

■ A l'unanimité, le Conseil fixe l'indemnité forfaitaire de nettoyage d'une pierre tombale à 30 €.

■ A l'unanimité, le conseil décide d'attribuer le **mérite wallon 2010** au Cercle d'Histoire et de Généalogie Le Rewisbique, pour l'organisation d'une journée de découverte et d'échanges à l'occasion de l'inauguration de la Place des Meuniers.

Interpeller le Conseil Communal

Vous avez des choses à dire ? Des questions à poser à vos élus ? N'hésitez pas !

La possibilité d'interpeller le Conseil Communal existe. Un Conseil spécial sera même organisé le 21 décembre prochain pour que le citoyen puisse y exprimer ses interrogations.

Comment procéder ?

Adressez votre question par écrit à l'adresse suivante : Collège Communal, Grand place 13, 1430 REBECQ, et ce avant le 7 décembre.

Pour rappel, la question doit être d'intérêt communal et public (ne pas traiter d'un problème privé), ne pas mettre en cause des personnes physiques et ne pas porter atteinte à la moralité publique.

Si la question remplit toutes ces conditions, le citoyen disposera de 5 minutes au Conseil Communal pour développer son interpellation, ensuite le bourgmestre ou l'échevin ou le président du CPAS et/ou un conseiller désigné pour chaque groupe politique disposera de la même durée pour apporter une réponse.

Compte-rendu du Conseil communal du 6 octobre

Le Bourgmestre remet, avec les félicitations des membres du conseil, à Madame Greta Monseu le brevet de **Lauréat du Travail**.

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de partenariat 2011-2013 relative à l'exécution du **contrat de Rivière de la Senne**.

A l'unanimité, le Conseil adopte le règlement relatif à la **prime communale d'embellissement des façades**.

Le Conseil prend acte des démissions de Claudine LIE-NARD, effective et de Eric BRE-

NARD, suppléant à la C.C.A.T.M et nomme François MASSE en qualité de membre effectif de la **C.C.A.T.M**.

Par 15 OUI et 2 NON, le Conseil fixe les conditions d'obtention de **subsidés aux sociétés et associations**.

Par 11 OUI, 5 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil modifie le règlement taxe sur les piscines privées afin d'exclure les piscines en kit.

Par 17 OUI et 1 NON, le Conseil modifie le règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices.

Par 17 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil modifie le règlement taxe sur les panneaux publicitaires fixes.

A l'unanimité, le Conseil autorise le collège communal à conclure une convention de transaction entre la commune de Rebecq, la société Ethias et la SPGE, dans le cadre du litige suite à l'éboulement des berges de la Senne.

Par 11 OUI et 7 NON, le Conseil approuve les modifications budgétaires du **CPAS**.

A l'unanimité, le Conseil modifie le cadre administratif

statutaire en assouplissant les critères de diplôme du responsable en chef du service technique : attaché spécifique A1 ou A4 ou agent technique en chef D9.

A l'unanimité, le Conseil adopte les **lettres de mission des directions d'école**.

A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge sur fonds propres, pour toute l'année scolaire 2010-2011 : vingt périodes d'instituteur primaire, 6 périodes « direction » et 4 périodes de « néerlandais ».

Jobs à l'appel, un exemple typique d'une action menée par le service AMO Plan J

L'été 2010 a vu se dérouler, sur le territoire des quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon, l'action « Jobs à l'appel » mise en place par l'équipe du service AMO Plan J. **Une quinzaine de jeunes âgés de 15 à 18 ans, regroupés en collectif, se sont organisés afin de récolter et prester, contre un défraiement, des travaux de tout type (jardinage, peinture, aide aux personnes,...) auprès de particuliers et d'entreprises de la région.** Plus qu'un job étudiant classique, « Jobs à l'appel » a proposé une expérience de coopération entre jeunes. En effet, ceux-ci ont pu faire partie d'un groupe solidaire composé de jeunes désireux de rendre service sur leur territoire de vie en étant reconnus dans leur travail, valorisés par les adultes et défrayés. Les employeurs, parfois réticents à ouvrir la porte de leurs domiciles ou leurs entreprises à des jeunes ont été pleinement satisfaits des services rendus par ceux-ci et ont pu se forger une image positive de la jeunesse. Ainsi, des liens entre les générations ont pu être créés. Par la suite, nombre d'employeurs pleinement satisfaits par les services rendus par le groupe sollicitèrent à nouveau Plan J afin que « Jobs à l'appel » puisse s'étendre au-delà des vacances scolaires.

Heureux que l'action ait eu un impact positif auprès des employeurs, l'AMO n'a néanmoins pas répondu positivement à ces sollicitations car bien que convaincue que la prestation d'un job étudiant est une excellente façon de s'occuper durant l'été, cette activité ne peut en aucun cas détourner les jeunes en âge de scolarité du travail et de l'assiduité que nécessitent leurs études en cours : l'école doit être leur priorité absolue. L'action « Jobs à l'appel » sera reconduite l'été prochain : n'hésitez pas à contacter l'AMO pour prendre des renseignements à ce sujet dès janvier 2011.

La campagne « Prévention violence » durant l'année scolaire 2009-2010 a été très positive pour les directions et instituteurs.

A raison d'une vingtaine d'écoles dans l'Ouest du Brabant wallon, toutes les écoles et classes dans lesquelles l'AMO est intervenue restent enchantées des animations réalisées tout au long de l'année scolaire. Les visées du projet étant d'améliorer le quotidien à l'école des élèves, il a paru indispensable de pouvoir les écouter afin d'apporter les réponses à leurs problèmes aussi bien sur le plan individuel que collectif. L'AMO a développé une dynamique de groupe au sein de la classe et instauré une communication constante. Au cours des animations, les élèves ont pu avoir un temps de parole durant lequel ils ont ouvertement abordé la violence verbale et physique, des problèmes familiaux mais aussi les problèmes relationnel abordant souvent le thème de l'amitié et la possessivité. De ce fait un travail collectif de réflexion sur les différentes formes de violences et leurs effets a été proposé et un accompagnement individuel en dehors de ces animations a été entrepris. 2010-2011, « **Respect** » sera la nouvelle appellation du projet car elle correspond en effet mieux aux contenus abordés dans les classes et est considérablement plus positive. Les objectifs du projet restent les mêmes, mais les animations seront quelque peu différentes. L'AMO proposera aux élèves des animations qui portent surtout sur la connaissance et l'estime de soi. Ainsi, ils pourront se découvrir et se responsabiliser, s'affirmer et savoir répondre à leur besoins ainsi qu'avoir des buts et trouver les moyens pour les atteindre tout en considérant qu'ils ne vivent pas seuls, d'où la conscientisation des limites.

Nouveau, Prime a l'embellissement des façades ■

Soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants et souhaitant encourager toute initiative pouvant y contribuer, la Commune a décidé d'octroyer une prime à l'embellissement des façades.

Chaque habitant qui réalise des travaux visant à améliorer l'esthétique de la façade de son habitation (visible de la voie publique) pourra désormais recevoir une aide communale allant de 100 € à 600€.

Attention, avant d'introduire la demande de prime et d'effectuer les travaux, il y a lieu de se renseigner auprès du service urbanisme afin de se faire délivrer le permis d'urbanisme ou la déclaration urbanistique nécessaire.

La prime communale est fixée forfaitairement à 600 € pour les travaux suivants :

- Le remplacement d'une brique de façade sur son ensemble.
- Le Sablage + rejointoiement des maçonneries.
- L'application d'enduit ou de crépi lisse sur l'ensemble de la façade.

Une facture acquittée de minimum 2500 € HTVA émanant d'entreprises enregistrées devra être fournie. Si le demandeur souhaite réaliser les travaux lui-même, les factures de matériaux devront être nominatives et détaillées, le montant minimum des fournitures se rapportant à l'ouvrage est de 1250 € HTVA

La prime communale est fixée forfaitairement à 150 € pour les travaux suivants :

- Mise en peinture de l'ensemble de la façade
- Le remplacement ou la pose d'élément en pierre bleue tels que consoles, soubassements, seuils, clés, la pose et le remplacement de ferronnerie d'art.

Une facture acquittée de minimum 900 € HTVA émanant d'entreprises enregistrées devra être fournie. Si le demandeur souhaite réaliser les travaux lui-même, les factures de matériaux devront être nominatives et détaillées, le montant minimum des fournitures se rapportant à l'ouvrage est de 200 euros HTVA.

La prime communale est fixée forfaitairement à 100 € pour les travaux suivants :

- Mise en peinture, recouvrement ou remplacement des corniches
- Mise en peinture des châssis
- Le nettoyage des façades (dans ce cas, une facture émanant d'entreprise spécialisée sera demandée. N'est pas subsidié l'utilisation de produits chimiques et tensioactifs.

Une facture acquittée de minimum 500 euros HTVA émanant d'entreprises enregistrées devra être fournie. Si le demandeur souhaite réaliser les travaux lui-même, les factures de matériaux devront être nomi-

natives et détaillées, le montant minimum des fournitures se rapportant à l'ouvrage est de 150 euros HTVA.

Comment introduire sa demande ?

La demande est introduite, après achèvement des travaux et délivrance du permis d'urbanisme (ou déclaration urbanistique dans le cas où un permis n'est pas nécessaire), sur base d'un formulaire spécifique que l'on peut retirer auprès du service Accueil de l'Administration communale (ou sur demande au 067/63.49.20). La demande doit être introduite maximum 6 mois après la date de facturation.



La maltraitance concerne aussi les personnes âgées... ■

Ce sujet reste encore délicat et méconnu au sein de notre société. Pourtant, il est essentiel d'en parler, de s'y intéresser. Maltraiter, ce n'est pas seulement frapper. La maltraitance peut revêtir différentes formes : indécadences, traitements dégradants, pressions financières, démarchages commerciaux abusifs...

Stress, fatigue, irritabilité, il y a toutes sortes de raisons qui peuvent conduire à un débordement. Toute personne peut être un jour amenée à avoir une parole, un comportement ou un geste maltraitant. L'important est de se poser la question sur ses relations avec les personnes âgées.

Face à une situation de maltraitance d'une personne âgée, il

est important de ne pas rester seul Si vous êtes victime de maltraitance, témoin de certains actes ou si vous vous posez simplement des questions, n'hésitez pas à contacter le service Respect Seniors (agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées).

Une antenne couvre la Province du Brabant wallon et est à votre disposition pour vous écouter, vous conseiller, prendre en charge des situations. Appel gratuit et anonyme au 0800/30.330

Respect Seniors - Antenne du Brabant wallon
Rue du Môle 5 - 1420 Braine-l'Alleud
02/387.59.00 - www.respectseniors.be

[6] Rebecq à la UNE

Mérites sportifs et culturels ■

Le 24 septembre, la Commune de Rebecq mettait à l'honneur ses artistes et ses sportifs.

Mérite culturel

Que faisiez-vous le 21 juillet 1960 ? A Rebecq, en tous cas, ce jour-là, un nouveau groupe musical donnait son tout premier concert, dans le Parc communal. Il s'agissait des Cosmos ! A l'époque, le groupe était constitué de 6 membres. Dans les années 60-65,

le groupe joua entre autres avec Adamo et les Parisiennes. 50 ans plus tard, le groupe a décidé de se reformer et d'interpréter le répertoire des Shadows. Le groupe « Les Cosmos » se produit principalement dans la région et rencontre des retours positifs. Tous les publics sont conquis y compris les plus jeunes qui viennent les applaudir nombreux. Ce fut le cas cet été au Petit moulin, le 21 juillet, 50 ans jour pour jour après leur premier concert à Rebecq.



Attirée très tôt par les arts plastiques, **Annie PLAS-LAMBIN** a multiplié les formations afin d'acquérir une solide base technique dans plusieurs disciplines : peinture, pastel et dessin dans l'atelier d'Eric Van Soens, peinture à l'huile et pastel aux Académies d'Uccle et de Schaerbeek, céramique dans l'atelier de Paule Walthéry. Sa peinture s'articule essentiellement autour de deux axes : l'homme et la nature (paysages et marines, natures mortes, compositions avec figures, portraits et coins de nature constituent l'essentiel de son inspiration). Elle a réalisé diverses expositions : à Beersel, Anvers, à la Galerie Hutse, aux Biennales d'Uccle, à Meise, Bousval, Tour & Taxis Bruxelles...



Le mérite culturel est revenu à Saverio MANGIONE. Cet horloger d'art est passionné par la mécanique depuis tout petit. C'est donc tout naturellement qu'il entre aux Arts et Métiers à Mons puis à l'I.C.E.T. pour faire ses études d'horlogerie. Il entre dans la vie professionnelle en travaillant chez un grand horloger. Puis il décide de créer son propre atelier et s'installe à Bruxelles pour exercer le métier qui le passionne depuis toujours : horloger. Saverio Mangione répare les montres, les horloges et pendules de tous genres mais également les automates et les boîtes à musique pour leur donner une seconde vie et leur permettre de se transmettre aux générations futures. Etant membre d'une association horlogère regroupant une trentaine d'horlogers, il revendique ce métier mal connu et vers lequel peu de jeunes se tournent encore.



MERITE WALLON

Le mérite wallon a été attribué au **Cercle d'Histoire et de Généalogie Le Rewisbique**. Sa vocation première est la conservation de la mémoire et des témoignages de l'histoire de notre village. Son projet qui a retenu l'attention du Conseil communal pour ce mérite wallon est d'organiser une journée d'échanges et de découverte à l'occasion de l'inauguration de la Place des Meuniers.



Mérite sportif

Les arts martiaux ne sont pas toujours médiatisés comme ils le mériteraient et c'est dommage, car ces sports demandent physique, réflexion, assiduité, respect des autres et véhiculent des valeurs essentielles. **Younmi NOVO** est âgée de 10 ans à peine mais elle a déjà obtenu de très beaux résultats en karaté. Elève



au Karaté club de Rebecq depuis septembre 2009, elle a remporté la 1ère place à la compétition nationale de Ransart en kata (enchaînement de techniques). Il s'agissait là de sa première compétition, et celle-ci réunissait de nombreux clubs

réputés et 32 compétiteurs dans la catégorie de Younmi. Très jeune, Younmi s'investit énormément dans son sport. Elle a participé à plusieurs démonstrations de karaté dans un grand cinéma pour promouvoir la sortie du film Karaté Kid et s'entraîne quotidiennement.



C'est à l'unanimité que le jury a choisi de remettre **le mérite sportif à Felix ROMEO et Esteban LEMAN**, deux très jeunes tennismen (moins de 9 ans) qui engrangent des résultats surprenants. Membres du Tennisland de Rebecq, ils ont cette saison été demi-finalistes en ligue (championnat francophone) et font partie tous les deux des 4 meilleurs joueurs de Belgique dans leur catégorie.

Un mérite sportif spécial a été attribué au Tennisland Rebecq qui fête ses 30 années d'existence. Bravo !



Nous avons à Rebecq un club historique, **la Royale Union Sportive Rebecquoise** qui a depuis quelques années repris des couleurs, et de quelle manière ! Le club a également été entièrement redynamisé, modernisé, professionnalisé, comptant parmi ses membres de nombreux Rebecquois, en équipe première ainsi que dans les équipes d'âge. L'administration communale soutient particulièrement les clubs ayant mis en place une véritable formation des jeunes.

Pour motiver les jeunes, il est important d'avoir des leaders enthousiasmants, des exemples à suivre. C'est un rôle que joue très bien notre équipe première qui a réalisé la saison dernière des résultats excellents. L'équipe première de la RUS Rebecquoise a terminé 2ème du championnat de



3è provinciale et a remporté brillamment le tour final, décrochant ainsi sa montée en 2è provinciale pour cette nouvelle saison 2010-2011. Le club a drainé un public rebecquois de plus en plus nombreux tout au long de la saison, comptant parfois plus de 500 spectateurs autour du terrain ! Le staff diversifie les activités pour promouvoir son équipe, allant jusqu'à organiser des repas VIP en avant match dans la buvette remise à neuf, des kermesses pour rentrer des fonds... Un site internet relooké a vu le jour.

De nombreux clubs et champions ont reçu les félicitations du jury pour leurs victoires :

Tennis :

Le Tennisland réalise de beaux résultats :

12 ans jeunes filles : Championnes du Hainaut (**Emma BOUCHER, Noémie REMACLE, Amandine LEGRAIN**)

Dames 1 : Championnes du Hainaut avec montée en 3 NATIONALE (**Marie MUL- LER, Laetitia PATRIARCHE, Mélanie NOYNAERT, Mary QUICK, Julie JACOBS**)



[8] Rebecq à la UNE



Dames 3 : Championnes du Hainaut (**Célia DEBONDT** et les Rebecquoises **Elise FREBUTTE, Julie DELVAULX, Camille PROVOT** et **Mégan DEMOL**)

Dames 30 ans : Championnes du Hainaut (**Géraldine JACQUES**, et les Rebecquoises **Valérie DEVRIENDT, Véronique COUTEAUX** et **Corinne ETIENNE**)

Judo :

Le Judo Club a ses graines de champion :

Cassiel VAN SLIJPE : Dans la catégorie espoirs, Champion de Brabant, Vice-Champion régional francophone (décrochant par là sa sélection au Championnat National, où il finira troisième). Il obtient ainsi son 3ème podium national en 4 ans. Il finit également 3ème à l'Open International d'Anvers.

Maude JOORIS : Championne du Brabant, Vice-Championne Régionale francophone en catégorie espoirs

Virginie VANBELINGHEN : Vice-Championne de Brabant (catégorie juniors)

Arnaud DUPRET : Vice-Champion de Brabant (catégorie espoirs)

Fanny DEVROUX : Championne de Brabant (catégorie espoirs)

Hippolyte DEBELDER : 5ème place au Championnat de Brabant et sélection pour le championnat régional francophone (catégorie juniors)

Charly BEECKMAN : Champion du Brabant (catégorie cadets)

Sandro COCCO : Vice-Champion du Brabant (catégorie cadets)

Football :

L'équipe des Cadets de la RUSR termine championne



Mini-foot :

Le Dynamo Rebecq est champion de P3 et monte en P2



Jason BUNGENEERS : 3ème place au Championnat de Brabant et sélection pour le championnat régional francophone (catégorie espoirs)

Antonino MILIOTO : 3ème place à l'Open International d'Anvers (catégorie juniors)

Footlin Pot est champion de P4 et monte en P3



Ajax Rebecq 2 est champion de P5 et monte en P4



Rallye :

Jacques NANIOT est champion de Belgique en BTCS Catégorie T1

Journée portes ouvertes de la zone de police Ouest Brabant Wallon à Rebecq



Photo souvenir offerte aux enfants 1

Malgré la pluie omniprésente, la journée « portes ouvertes » de la zone de police Ouest Brabant Wallon organisée en même temps que les Fêtes de Wallonie a rencontré un vif succès. Celle-ci s'est tenue sur la Grand-Place et dans le parc communal de Rebecq le dimanche 26 septembre 2010. Les

activités proposées à la population par la police locale, en collaboration avec la police fédérale, ont attiré petits et grands. Ainsi, nos petites têtes blondes ont pu tester leurs connaissances du code de la route en roulant sur la piste d'habilité ou en répondant aux questions de la borne « Bobby » (prévention routière pour les enfants de 6 à 10 ans). Une photo souvenir personnalisée, au volant d'un véhicule d'intervention ou sur un cheval de la cavalerie, a été



Borne Bobby



Prise d'empreintes 1

offerte aux enfants par la zone de police. Les deux maîtres-chiens de la police Ouest Brabant Wallon ont simulé des attaques arrêtées,

une riposte sur un véhicule dans lequel deux auteurs armés font feu ... Des démonstrations sur les techniques d'intervention ont également été proposées au public ; fouille d'un individu coopérant ou pas, mise des menottes, transfert en véhicule de police ...

En collaboration avec la police judiciaire fédérale de Nivelles, les policiers de la zone ont fait découvrir à un public attentif des techniques de police scientifique. Une scène de crime a été spécialement créée et plus d'une centaine d'enfants enthousiastes ont relevé leurs empreintes qu'ils ont pu emporter avec eux. Pour les personnes désireuses de faire carrière à la police, un stand « Info Police » était à leur disposition afin d'obtenir toutes les informations utiles.



Scène de crime 1



Riposte sur le véhicule par les 2 chiens de la zone de police Ouest Brabant Wallon



Démonstration des techniques d'intervention

Le service social du CPAS se réorganise ■

Au cours de ces dernières années, les matières gérées au sein des Centres publics d'Actions sociales se sont fortement élargies. La raison en est l'obligation pour les communes et CPAS d'assumer au niveau local des plans politiques décidés par le Gouvernement fédéral mais aussi régional. Ainsi en est-il des politiques d'insertion prônées par un Etat social actif, aux initiatives locales d'accueil, en passant par les allocations chauffage et les projets d'action préventive en matière d'énergie, ..., autant d'exemples des nouvelles tâches qui incombent au CPAS.

Le travail social en CPAS est en perpétuelle évolution et ne se limite pas à l'octroi de l'aide sociale financière ou au revenu d'intégration sociale. Son champ d'action est de plus en plus étendu et nécessite de la part des assistants sociaux une adaptation et une spécialisation permanente.

Les besoins de la population sont également source de changements. Ainsi, l'augmentation du nombre de personnes endettées ou en règlement collectif de dettes n'a cessé de croître, ce qui a

eu pour impact une augmentation du nombre de dossiers suivis en guidance budgétaire. Le public CPAS s'est aussi étendu : on assiste à un accroissement du nombre de personnes aidées en raison de la crise économique, le tout alimenté par un plan d'accompagnement des chômeurs qui n'a fait que multiplier les chômeurs sanctionnés et par extension le volume des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

Pour faire face à cette complexification du social et à la multiplication des demandes, un renforcement et une réorganisation du service social s'avérait nécessaire. Une nouvelle assistante sociale temps plein a été engagée, mi-juin, en la personne de Lucie Georges. En ce qui concerne la réorganisation, l'accent a été mis sur la spécialisation des compétences tout en gardant une certaine polyvalence. Les assistants sociaux du CPAS n'assument désormais plus toutes les tâches mais sont spécialisés dans des domaines en particulier.

Concrètement cela se traduit de la manière suivante :

Lucie GEORGES :

Assistante sociale en CPAS depuis approximativement 8 ans, son rôle consiste essentiellement à accueillir les demandes d'aides sociales ainsi que les demandes de revenu d'intégration sociale.



Véronique SAELENS :

Elle reçoit les demandes d'aides sociales et de RIS mais assure également une permanence pension et demande d'allocations handicapés le jeudi matin.



Renaud ROBETTE

Au-delà des initiatives locales d'accueil, Monsieur Robette assume le suivi des personnes en guidance budgétaire. Il assure également une permanence le jeudi matin pour les demandes d'allocations chauffage (état fédéral).



Fabrice ANKAERT

Responsable du service, il demeure compétent en matière de revenu d'intégration sociale et d'intégration socioprofessionnelle au travers des engagements en article 60§7.



Nathalie BONAVENTURE

Spécialisée dans l'accueil des demandeurs d'asile, elle a la charge avec Monsieur Robette, des initiatives locales d'accueil. Par ailleurs, elle assume le suivi des personnes en guidance budgétaire et est également compétente en matière d'aide sociale.

Allocations de chauffage ■

vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac

pas pour :

- le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville
- le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne

et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité

- VIPO ou : veuf ou veuve, invalide, pensionné(e) ou orphelin
- enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- chômeur de longue durée (depuis plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée
- bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS)
- bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- bénéficiaire du statut OMNIO

et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie.

2ème catégorie : les ménages à faibles revenus

- Le montant des revenus annuels bruts (*) imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 15.063,45 majoré de 2.788,65 € par personne à charge (**).

3ème catégorie : les personnes surendettées

- Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes
- et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

- Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage, du prix par litre et la catégorie à laquelle vous appartenez.
- La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010.
- Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.
- Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.
- Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de € 210,00.

où et quand introduire votre demande ?

- auprès du CPAS de votre commune durant toute l'année !!!
- dans les 60 jours de la livraison

* Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

** Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 2.830 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

Nouveaux commerces ■

Les Quenastois connaissent bien l'épicerie la Chaumière, tenue par Mimi pendant des années. Aujourd'hui, l'épicerie devient « **Chez Catherine** » (spécialités italiennes et sardes).

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 8h à 19h.
Infos : 0487/60.72.64 ou 0475/52.34.30

L'Oie Cire a ouvert ses portes Rue du Pont 49 et vous accueille le mardi de 14h à 19h, ainsi que du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h. Ce magasin de jeux et de loisirs créatifs pour enfants et adultes vous propose du matériel de loisir, scrapbooking, céramique, peinture...

Infos : 067/79.07.97

La Consultation ONE ■

Un service gratuit pour vos enfants jusque 6 ans

La consultation ONE est un service offert à tous les parents. Ce service gratuit suit les enfants jusque 6 ans à travers des consultations médicales préventives (information, vaccins,...), des dépistages visuels, visites à domicile, permanences, ateliers divers. La consultation médicale se déroule le mardi de 13h30 à 16h30 et le 2ème mardi du mois de 15h à 18h sur rendez-vous. Les dates des prochains ateliers massage enfant sont le 21/10, 25/11 et le 16/12 (inscription obligatoire). Le dépistage visuel pour les enfants de 18 mois à 3 ans se déroulera le 7/12 sur rendez-vous.

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous :
Rommes Geneviève au 0499/99.77.15

Quenast'ivale ■

La 1ère édition de Quenast'ivale a remporté un grand succès populaire avec plus de 300 participants. Le service communal de Cohésion Sociale, la Maison de Jeunes, le Centre culturel et le Comité Animation village de Quenast s'étaient associés pour proposer des activités gratuites ludiques pour les familles et surtout les enfants de Quenast. Au programme : 3 châteaux gonflables, mur d'escalade, piste d'initiation au quad, école de cirque avec grimages, stand de restauration hispanique avec paëlla et sangria, bar et un tournoi de playstation organisés par la MJ, brocante organisée par le comité d'animation de village de Quenast...



Rebecq en fleurs

Photos : Luc TYTENS

Comme chaque année, le Concours « Rebecq en fleurs » organisé par l'Administration communale a motivé de nombreux participants à fleurir leur quartier. Voici les heureux gagnants :

Catégorie Jardins fleuris

- 1] BRAN Claude, Chemin du Chenois 6
- 2] DESMET Eliane, Avenue des Rokètes 2A
- 3] PATURIEAUX Philippe, Rue Haute Franchise 81
- 4] DURIEUX Ghislaine, Drève du Bois des Moines 15
- 5] GREGOIRE Thierry, Rue des Cendres 36

Catégorie Façades fleuries

- 1] DELADRIERE Jean, Route de Quenast 19
- 2] TYTENS Luc, Chemin du Stoquois 39
- 3] GIGANTE Giovanni, Rue des Aubépines 24
- 4] MACHIELS Marcel, Place de Wisbecq 14
- 5] VASTESAEGER Yves, Avenue des Rokètes 14

Catégorie Façades et Jardins fleuris

- 1] FONTAINE Anne-Marie, Chemin Champ du Moulin 2
- 2] LEMIEUX Michèle, Chemin Ardoisière 28
- 3] LATTENIST Françoise, Chaussée d'Enghien 69
- 4] CHEVALIER Roger, Chemin du Stoquois 83
- 5] PAQUOT Pierre, Chemin du Croly 62

Catégorie « Jardin au naturel »

- 1] KEPPENS Charly, Rue Mont Plaisir 26
- 2] HOCQUET Benjamin, Rue Haute 10
- 3] VERMOEREN Michel, Vieux Chemin de Mons 21

Catégorie « Quartiers fleuris »

- 1] Rue des Aubépines (GIGANTE Giovanni, SAMMELS Véronique, DENAYER Claude, DUMASY Andrée)
- 2] Avenue des Cayoteux (WASTERZAK Christian, VANCUTSEM Jacques, DIERICKX Marc, VERTENEUIL Guy)



Discobus

Votre discobus stationne à Rebecq chaque vendredi de 14h30 à 15h30, Plateau de la Gare.

L'inscription est fixée à 5 € pour les moins de 24 ans et à 10 € pour les autres. Elle est valable à vie dans la centaine de points de prêt du réseau. Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires. Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs peuvent bénéficier de conditions particulières.

Renseignez-vous à la Direction du réseau de prêt :

Tél : 081/30.76.67

E-mail : direction.reseau@lamediatheque.be

**La Médiathèque, c'est fou
les talents qu'on vous prête !**

www.lamediatheque.be



D'où viennent les noms de nos rues... ■

BIERGHES - Rue Charles Borremans : En 1850, cette rue s'appelait Chemin du Caillbier et allait jusque Wisbecq. Avant la fusion des communes, c'était le Chemin Vert. Ensuite elle a pris le nom de Charles Borremans, Bourgmestre de Bierghes de 1910 à 1919.

QUENAST - Cité de la Vallée : Ce groupe d'habitations a été construit au début du siècle le long de la Rue de Rebecq dans l'espace compris entre le chemin de fer, la Rue du Faubourg et le terril du « Congo ». Ces maisons sont typiques de l'architecture quenastoise appliquée aux immeubles de prestige, avec les pierres dans la façade et les briques aux angles. Le nom de Cité de la Vallée est apparu après 1950, en référence à la vallée de la Senne toute proche.

REBECQ - Rue de la Chapelle : C'est le sentier de l'enfer en 1850. Elle va du Rastadt au Montgras et doit son nom à la très ancienne Chapelle Saint-Joseph qui était située au bas de la rue. Cette chapelle fut reconstruite par Lambert et Félicité Poliet en 1834 mais depuis le réaménagement de la rue en 1972 où elle fut démolie, elle est devenue une potale dédiée à la Sainte Famille. La Rue de la Chapelle a été une des premières rues asphaltées de Rebecq au début des années 50.

REBECQ - Chemin Boulette : La configuration de cette route qui plonge vers le ruisseau d'lesbeek, a sans doute donné l'occasion à quelques charretiers de faire des « boulettes » (gaffes) en se laissant « bouler » vers le bas sans freiner...

QUENAST - Rue Maurice Lange : En 1850, cette rue s'appelait Chemin du Bois du Chenois, elle séparait les terres des Falises à gauche des terres du Pré du Moulin à droite jusqu'à la Senne. Falises fut aussi le nom de cette rue avant que les prés du moulin n'accueillent un terrain de foot dont Maurice Lange fut un des bienfaiteurs. La rue changea donc à nouveau de nom entre 1955 et 1958 pour remercier celui-ci.

Rubrique proposée avec l'aide du Cercle d'Histoire et de généalogie de Rebecq « REWISBIQUE ». Vous la retrouverez dans les prochains numéros du Rebecq à la une

Dernière minute ■

Place des Meuniers

La petite placette située au croisement des rues du Pont, Marais à Scailles et Beau Site prote désormais le nom de Place des Meuniers, en souvenir de cet ancien métier très présent jadis le long de la Senne. Elle a été inaugurée le 2 octobre dernier, en présence du Rewisbique.

Quelques chiffres...

Le nouveau service Accueil recense vos visites auprès de l'administration communale. En 2010, la Commune a déjà reçu 14.404 visites, 8884 courriers, 898 messages laissés en ligne sur notre site www.rebecq.be, qui compte lui une moyenne de 800 visiteurs par jour !

Conseil communal des enfants

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'initier à la citoyenneté, Rebecq a désormais son Conseil Com-

munal des Enfants. Après une campagne électorale en bonne et due forme, la prestation de serment aura lieu le 20 novembre et nous vous présenterons les heureux élus dans le numéro de janvier.

Réparer nos routes

La Commune a réalisé avant l'hiver une grande campagne de colmatage de trous. Le Chemin du Gibet a été entièrement refait. L'année prochain, ce sera le tour de la Rue Haute Franchise et du Chemin Maurice Bouvette.

Plan Communal de Mobilité

Notre Plan Communal de Mobilité a été approuvé par le Conseil communal. Un numéro spécial du Rebecq à la Une sortira en décembre pour vous le présenter.

L'hiver arrive...

Nous vous rappelons que

chaque particulier est tenu de dégager son trottoir, notamment en hiver lorsque le gel ou la neige le rendent dangereux. Ayons une pensée pour nos facteurs !

Des fleurs pour nos anciens combattants

Depuis 2 ans déjà, la Commune fleurissait les tombes des Anciens Combattants (598) à l'occasion du 11 novembre. Cette année, il a été décidé

d'anticiper quelque peu ce fleurissement, afin de colorer nos cimetières à la Toussaint déjà. Une petite attention qui a été très appréciée, au vu du nombre de messages de remerciement reçus à la Commune. C'est l'occasion de vous informer qu'un important travail a été réalisé dans les 4 cimetières, afin d'embellir ces lieux de recueillement (placement de bancs, de poubelles, plantations, nettoyage...).



Votre service technique travaille pour vous



Réfection de la voirie Chemin du Gibet



Placement de ralentisseurs suite aux réunions participatives à Rognon



Placement d'un dispositif de sécurité à la Drève Léon Jacques



Peinture au rond-point Bréda



Réfection du trottoir abîmé Chemin du Croly



Création d'escaliers permettant le passage entre la Rue Robifosse, le terrain de foot et le Hall omnisports



Réfection et peinture de la barrière Place Nuttinckx à Bierghes



Pose de nouveaux châssis à l'école de Germinal

Nous vous aidons asbl

Personnes âgées, à mobilité réduite : Comme par le passé, Joseph DEUMER et son équipe de chauffeurs continuent à vous transporter et à vous assister vers les hôpitaux, cabinets médicaux et si nécessaire dans les magasins et aux conditions identiques.

N'hésitez pas à réserver votre transport le plus rapidement possible. Le numéro de téléphone reste inchangé

Contact : 0475/42.64.16 ou 067/73.81.76 (après 19h)

[16] Rebecq à la UNE

Cinq activités à ne pas manquer au Petit Moulin d'Arenberg

le samedi 27 novembre 2010 de 10h00 à 14h00

(en collaboration avec le PCDN de Rebecq, le Cercle Horticole et les Guides Composteurs de Rebecq)

Distribution d'arbres pour la Sainte-Catherine - Année du néflier ■

A l'occasion de la semaine de l'arbre, une distribution d'arbres aura lieu de 10h00 à 14h00 le samedi 27 novembre 2010 au Petit Moulin d'Arenberg. Plus de deux mille arbres seront ainsi distribués gratuitement par les membres du PCDN de Rebecq.

Le néflier est l'arbre qui est mis à l'honneur cette année. Il sera présent en grand nombre mais vous pourrez aussi faire votre choix parmi les 32 espèces d'arbres disponibles : Aubépine, Aulne glutineux, Bourdaine, Cassis, Cerisier, Charme, Châtaignier, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Eglantier, Erable champêtre, Erable plane, Fusain d'Europe, Framboisier, Groseillier, Groseillier à maquereau, Hêtre, Houx, Néflier, Noisetier, Peuplier tremble, Poirier, Pommier commun, Prunellier, Saule blanc, Sorbier, Sureau noir, Tilleul à petites feuilles, Tilleul à grandes feuilles, Troène, Viorne lantane et Viorne obier.

Afin de pouvoir recevoir vos arbres gratuits (3 par ménage), il faudra vous munir du présent Rebecq à la Une, qui sera oblitéré le jour de la distribution.

Fête de la Pomme au Petit Moulin de 10h à 13h ■

(en collaboration avec le PCDN de Rebecq)

Venez déguster du jus de pomme nature et fraîchement pressé. Apportez quelques seaux de pommes ainsi que des bouteilles ou récipients refermables pour emporter directement votre jus (10kg de pommes = 5l). Vous pourrez ensuite le stériliser, le surgeler ou en faire du cidre ou du vin de pomme !

Contact : Charly Keppens 02/395.66.97 keppens.charly@skynet.be

Animations scolaires et exposition didactique sur les champignons ■

Comme chaque année, le PCDN mènera une grande action de sensibilisation à la conservation de la nature auprès des enfants des écoles. Cette année, les animations et de l'exposition didactique sont dédiées aux champignons. Elles sont conçues spécialement et assurées par

Damien HUBAUT, éco-pédagogue aux Cercles des Naturalistes de Belgique asbl.

Cette activité se déroulera pour les écoles au petit Moulin d'Arenberg entre le 22 novembre et le 3 décembre 2010.

objectif
nature
PCDN - REBECQ



Les habitants de Rebecq auront la possibilité de visiter l'exposition à l'occasion de la distribution des arbres, le samedi 27 novembre 2010, de 10h00 à 14h00 !

Stand d'information sur les anciennes variétés de légumes

(en collaboration avec le PCDN de Rebecq)

Cultiver des anciennes variétés de légumes, de plus en plus de jardiniers amateurs s'y mettent et redécouvrent ainsi une incroyable diversité de formes, de couleurs, et de saveurs oubliées.

Un spécialiste du Cercle horticole sera présent au Petit Moulin lors de la distribution d'arbres pour vous conseiller à ce sujet.



Stand d'information sur le compostage à domicile

(en collaboration avec les guides composteurs de Rebecq)



Faire du compost à domicile... avec quelques conseils pratiques, c'est un vrai jeu d'enfants !

Une équipe de guides composteurs bénévoles vient d'être formée aux techniques du compostage à Rebecq. Ils seront présents lors de la distribution d'arbres du samedi 27 novembre pour répondre à toutes vos questions et vous donner des conseils pour bien démarrer un compost et obtenir un beau résultat sans difficultés.

Ramassage des branchages liés en fagots

les 22, 23 et 24 novembre 2010

Pour la troisième fois cette année, la commune de Rebecq organise un service gratuit de ramassage en porte-à-porte des branchages liés en fagots.

Consignes à respecter pour pouvoir bénéficier du ramassage :

- Seuls les **branchages liés en fagots** sont acceptés, c'est-à-dire les branchages résultant de l'élagage d'arbres et arbustes de max 5 cm de diamètre (pas de souches ni de troncs) obligatoirement liés en fagots. En cas de mélange avec tout autre déchet (tontes...), les branchages ne seront pas ramassés et devront être évacués par les propriétaires.
- Les branchages doivent être liés en fagots au moyen de **corde** (pas de liens en métal ou en plastique). L'utilisation de sacs ou de poubelles est interdite.
- Les fagots auront une longueur maximale de **1m50** et n'excéderont pas 25 kg.

- Le volume **maximum** autorisé par ménage est de **2 m³** par ramassage. Les excédents ne seront pas ramassés.
- Après l'enlèvement des déchets verts, le particulier est tenu de nettoyer la voirie publique s'il s'avère que celle-ci a été souillée par leur présence.
- Les fagots doivent être placés pour la collecte de manière visible en bord de voirie, dès la veille du jour du ramassage, après 18h00 ou, au plus tard jusqu'à 8h00 le premier jour de la collecte. Il est demandé de veiller à ne pas entraver la circulation sur la voie publique et sur les trottoirs.

Pour desservir l'ensemble de la commune, la collecte s'effectue sur trois jours à raison d'**un seul passage dans chaque rue** : si le ramassage a eu lieu dans une rue le premier jour, les services de ramassage ne repasseront plus dans cette rue le deuxième ou troisième jour.

Notre formation Provélo ■

Le mardi 21 septembre, nous avons reçu une formation de l'A.S.B.L. Provélo. Nous allons vous raconter cette superbe journée.

La formation a commencé en classe. M. Sébastien, notre moniteur, nous a d'abord expliqué le déroulement de la journée. Ensuite, nous nous sommes présentés en fonction du vélo : notre niveau, nos goûts, une anecdote, ...

Juste après, M. Sébastien nous a appris les points les plus importants de la sécurité quand on se déplace à vélo. Il nous a expliqué comment reconnaître les différentes familles de panneaux routiers (obligation, interdiction, danger et indication) grâce à leurs couleurs et à leurs formes ; comment nous déplacer sur la voie publique ; comment nous vêtir (des habits bien visibles, pas trop longs ni trop larges, ...) ; etc. . Un mot d'ordre : la VISIBILITE, voir

et être vu ! Cela a duré jusque la récréation.

Après la récréation, notre moniteur nous a expliqué comment régler notre casque. Ensuite, nous sommes allés dans la cour où nos vélos ont été vérifiés (freins, pneus, hauteur de la selle et du

guidon ...) et, si nécessaire, réparés dans la mesure du possible. Certains vélos étaient inutilisables mais, heureusement, il y avait un vélo de réserve que les élèves malchanceux ont pu se partager.

Alors, nous avons fait des exercices et un jeu qui avaient pour but de vérifier notre niveau, d'améliorer notre façon

de rouler et de nous préparer à la balade prévue pour l'après-midi.

La récréation de midi terminée, nous avons enfourché nos vélos, équipés de nos casques et de nos gilets fluorescents. En file, à deux de front, nous avons quitté l'école pour mettre en pratique ce que nous avons appris durant la matinée et, cerise sur le gâteau, passer un moment agréable sous le soleil.

Nous sommes allés nous promener dans la campagne rebecquoise. Au menu de notre parcours : montées, descentes, carrefours, virages, ronds-points, priorités de droite, ... A chaque difficulté, nous marquions une pause qui nous permettait de boire, de nous regrouper et de nous reposer sur le côté en « position parking ». Nous avons aussi profité de ces arrêts pour effectuer des exercices individuels (rond-point, carrefour, ...) sous l'œil attentif de M. Sébastien et de M. Frédéric, notre instituteur. Pour 15h30, nous étions de retour à l'école.

Cette formation a été très agréable et enrichissante : nous avons appris des tas de choses et avons pu les mettre en pratique. De plus, cela nous a permis de déjà nous entraîner pour la grande balade qui, chaque année, fin juin, réunit tous les élèves de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème années des écoles communales de l'entité. Nous tenons beaucoup à remercier M. Sébastien pour tout ce qu'il nous a appris.

Les élèves de cinquième année de l'école communale de Rebecq.



Bravo! ■

Nous vous en parlions dans un précédent numéro, les élèves de maternelle de la Ruelle Al Tache, sous la conduite de Mme Laurence et Mme Claire ont réalisé un petit potager. Celui-ci s'étant développé de manière impressionnante, nous ne résistons pas à l'envie de vous faire partager quelques photos. Bravo pour ce projet à long terme qui initie les tout-petits à la nature et au jardinage !



Brèves ■

Pour les pensionnés...

L'Administration Communale organisera les traditionnels « Goûters des pensionnés », **les 13 et 14 janvier 2011**. Un ramassage en autocar sera mis en place dans toute la commune. Vous recevrez toutes les informations via un courrier toutes-boîtes.

Pour les jubilaires...

L'Administration Communale fêtera ses jubilaires le samedi 18 décembre.

Etat civil ■

Ils sont arrivés En juillet (suite)

Nathan CHANTEUX, né le 31 juillet, chez Sarah Mommaerts et Pascal Chanteux

En août,

Lara DUBOIS, née le 2 août, chez Nancy Leunens et Didier Dubois

Matheo WAUTERS, né le 3 août, chez Patricia Faro Marques et Steve Wauters

Samy BAURAIN, né le 7 août, chez Sarah Mouradoglou et Michel Baurain

Jade BOULANGER, née le 10 août, chez Sandrine Flament et Raphaël Boulanger



Lina GOENS, née le 10 août, chez Fatiha Ben Abdellah et Olivier Goens

Hugo MOREL, né le 12 août, chez Sylvie Murez et Gregory Morel



David DEMEYERE, né le 19 août, chez Nancy Korkes et Didier Demeyere



Olivia RODRIGUES FIGUEIREDO, née le 19 août, chez Virginie Lavirotte et Pedro Rogrigues Figueiredo



Antoine SOUILLART, né le 21 août, chez Amélie Ruelle et Denis Souillart

Enola MAGNEE, née le 31 août, chez Daphné Serez et Geoffrey Magnée

En septembre,

Dania AISSA, née le 2 septembre, chez Rayhane Belkadi et Youssef Aissa

Sam BOONEN, né le 12 septembre, chez Veerle Gremmelprez et Davy Boonen

Yseline ROELOFS, née le 14 septembre, chez Laurence Perrenoud et Toon Roelofs

Alessio STELLA, né le 14 septembre, chez Cindy Meunier et Pasquale Stella

Maylo DELSAUT, né le 16 septembre, chez Orane Dehoust et Sébastien Delsaut

Nessa BOUAANANI, née le 18 septembre, chez Cendrine Beckers et Nabil Bouaanani

Jérémie OKOUYA, né le 21 septembre, chez Olena Pozhar et Rodney Okouya Itoua Ndinga



Victor DEMESMAEKER, né le 23 septembre, chez Maïté De Clercq et Xavier Demesmaeker

Cloé GOESSENS, née le 23 septembre, née chez Matteï Decembry et Stéphane Goessens

Matteo ZONNEDDA, né le 24 septembre, chez Mélanie Vila Gomez et Piero Zonedda

Shanon GAZEAU, née le 25 septembre, chez Ambre Willot et Frédéric Gazeau

En octobre,

Clémence GILSON, née le 3 octobre, chez Céline Reckinger et Steve Gilson

Luca JACQUES, né le 6 octobre, chez Christelle De Potter et Thierry Jacques

Sabira YOUSSEUF GELLE, née le 6 octobre, chez Fatouma Hamadou Ali et Mohamed Youssouf Gelle

Ils se sont mariés

En août,

Le 3, Fanny Martin et Didier Charlier

Le 7, Sophie Douchie et Patrick Grauwels

Le 7, Sylvie Mertens et Silvio Sandri

Le 7, Céline Bourquin et Sébastien Moustin

Le 21, Martine Arets et Jean Quysens

Le 21, Delphine Potier et Cédric Michel

Le 21, Valérie Adams et Fabrice Belpaire

Le 28, Nadia Pergolati et Emir Tahirukaj

En septembre,

Le 4, Coralie Desplanque et Jérémy Tresnie

Le 4, Rosaria Mirisola et Laurent Ligy

Le 4, Noëlle Yans et Olivier Peetroons

Le 8, Sylviane Van Cools et Baudouin Ercicum

Le 10, Ariane Denayer et Pierre Vankerckhoven

Le 17, Patricia Whitfield et Marcel Ricour

Le 18, Monique Décamps et Philippe Moreau

Thibault CRABEELS, né le 9 octobre, chez Sylvie Screve et Erwin Crabeels

Mathéo POLIART, né le 14 octobre, chez Bénédicte Da Silva et Claude Poliart

Diego FLORIN, né le 17 octobre, chez France Lessens et Laurent Florin

Ils nous ont quittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En juin (suite),

Maria LOMBAERTS

En juillet,

Francine THOMAS, Christian VANDEN BOSSCHE, Marie-Rose DEPELSEMAEKER, Marie ISTAS, Victor GOLTJUS, Monique SOUPART, Jonathan COECKELENBERGH, Emilie VANLATHM, Francesco D'ARONCO, Michel JACOBS, Louis SLUYS

En août,

Oliva MOONS, Lucien STREYDIO, Fernand NIELS, Willy GHISLAIN

Nous déplorons le décès des petits Maé et Matthys NICAISE, nés le 11 août 2010, et présentons à leurs parents et leur famille nos plus sincères condoléances.

Amis sportifs ■

Le Centre sportif de Rebecq vous accueille !

Rue Trieu du Bois 33a - 1430 Rebecq - 0496/30.56.28

Arts martiaux

AIKIDO :

Thierry DHAINAUT 0485 64 71 17 - cours enfants et adultes

JUDO :

Jean-luc WOUTERS 0475 80 62 15 - cours enfants et adultes

JUJUTSU :

Jean-Louis WEYLAND 0496 85 28 98 - cours enfants et adultes

KARATÉ :

Olivier MAHAUDEN 0478 31 02 84 - cours enfants et adultes

TAE KWON DO :

Jean-Louis RENIER 0495 10 69 79 - cours pour les 6-14 ans

Mini foot

FOOTLINPOT : Fabiano CANU 0479 66 01 22

SUNSET : Damien VANCUTSEM 0495 58 60 07

AJAX : Grégory HEMELRYCK 0475 72 03 38

CARTOONS : Vincent VAN DRIESSCHE 0475 98 05 02

OLD TEAM : Daniel KEIGHEL 0474 46 43 39

KRIEKS : Christophe GERARD 0476 43 14 79

SELECAO : Elhadi MARZOUGUI 0487 22 25 92

YOUNGS : Marcel DEWELLE 0475 10 28 11

SPARTAK : Michel VENTURELLI 0477 38 80 36

DYNAMO : Serge DEVUYST 0477 40 16 73

BLUE DRAGONS: Bernard GODART 0479 97 53 22

MJ REBECQ : Damien DELAHAYE 0474 35 17 02

RANGERS : André GAILLY 0475 75 06 67

STALIFT TUBIZE : Enrico TALLUTO 0474 40 38 16

PAMPLEMOUSSE : Jean-Marc VANDERMAESBRUGGE 0474 43 90 57

MINI FOOT POUR ENFANTS ET ADOS : Hugues GREGOIRE 0496 30 56 28 - pour les enfants de 10 à 14 ans

Basket-ball

Basket Ball Rebecq : Alain MAINIL 0477 33 26 41 – entraînements enfants et seniors

Sports Loisirs adultes

Marc Rondeau 067 63 66 21 - Tennis de table et Badminton

Badminton

Roland DEWITTE 0486 77 80 34

Gymnastique sportive et gymnastique d'entretien

Henry CIVILIO 067 63 69 08 - cours enfants et adultes

Hugues GREGOIRE 0496 30 56 28 - pour enfants de maternelle

Fitness

Helen LISON 0474 34 01 89 - cours adultes

Escalade

Hugues GREGOIRE 0496 30 56 28 - cours enfants 6 à 12 ans



Danse

Hugues GREGOIRE 0496 30 56 28 - cours enfants 6 à 12 ans

Zumba

Nathalie BRUNO 0496/50 21 91

VTT

Hugues GREGOIRE 0496 30 56 28 - pour enfants de 8 à 15 ans

STAGES SPORTIFS ET ATELIERS DU MERCREDI APRES-MIDI

ASBL Sport & Education 0496 305 628 - de 3 à 15 ans
www.sport-education.be

RASSEMBLEMENT POUR LES AMATEURS DE JOGGING ET DE VTT

Tous les samedis matin à 10h !

La Commune a réalisé d'importants travaux pour encore améliorer l'infrastructure sportive à votre disposition :

- Nouveau système de chauffage
- Agrandissement des espaces de rangement
- Meilleur accès au matériel de gymnastique (par une porte dans le grillage)
- Nouvelle porte de garage (meilleure isolation)
- Certains points électriques remodifiés
- Terrains de pétanque (en travaux)
- Rénovation des douches (propreté)
- Escalier pour accéder à la plaine



Installation complémentaire de chauffage au Hall Omnisport (déstratification pour régler les problèmes de condensation et de déperdition de chaleur), réalisée grâce à un subside UREBA.

Au programme en 2011 : Nuit des arts martiaux, tournois de mini foot et basket, nuit de la saint sylvestre, salon des sports, création d'une salle de musculation, spécifique à la préparation physique des clubs



Senne et **Carrières**

> novembre 2010

le journal du **Centre culturel**

Edito

Tout d'abord, nous avons le plaisir de vous annoncer la désignation, depuis le 8 septembre, de Gabi CRISPIN en tant que technicien temps plein. Gabi a brillamment passé l'épreuve de recrutement avant d'être officiellement installé par le Conseil d'Administration du 7 septembre. Régisseur de plateau depuis 1994, après être passé par Couleur Café, les Francos, les Zygomars, la Compagnie Maritime, la Monnaie et de nombreux festivals et artistes (excusez du peu), Gabi sera au service du CCR... Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe et ne doutons pas qu'il effectuera du bon travail.

En ce qui concerne les Fêtes de Wallonie : tant le samedi que le dimanche soir, le public a très largement répondu à notre invitation pour les Baladins du Miroir, un spectacle de très haute qualité, touchant, présenté par des artistes humains. Par contre, le dimanche, la météo est venue gâcher la fête et le travail d'une année, annulant l'ensemble du programme prévu. Même si nous n'en sommes pas responsables, sachez que nous avons été peinés de voir se noyer les activités les unes derrière les autres. Ce n'est que partie remise à l'année prochaine ! « Madame Sonnette », le lundi, a ravi les petites têtes et leurs parents, nous avons été soufflés d'accueillir 230 personnes, MERCI. Le Centre Culturel a, de même, collaboré de son mieux aux Mérites sportifs et culturels. Enfin, que dire sur Marc Herman, humble et disponible, qui a ravi plus de 300 spectateurs, ici aussi, MERCI !

Enfin, le programme de cette fin d'année ne vous proposera que des valeurs sûres : une nouvelle création de Michel Verheyden pour le Cayoteu, le Ciné club Junior, les thés dansants, le traditionnel Marché de Noël (qui change d'horaire) et un superbe spectacle jeune public (mais aussi pour les grands qui aiment s'amuser) : « La femme, le mari et le poisson » d'Arts et Couleurs.

Le Conseil d'Administration ayant marqué son accord, nous pouvons vous confirmer ce que nous annonçons il y a peu, à savoir un programme 2011 ambitieux et varié avec non moins de près de 70 activités. Soyez attentifs au Senne et Carrières suivant ou visitez www.rebecqculture.be pour en savoir plus.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année et vous informons, quant à lui, que le CCR fermera ses portes pour prendre ses quartiers d'hiver du 23 décembre au 2 janvier inclus.

Le CCR, ses instances et son équipe, demeure à votre écoute et disposition.



Gabi CRISPIN

Ciné Club Junior ■

A la Salle communale de Quenast
James et la pêche géante
Mercredi 15 décembre à 14h30

1997, Réalisé par Henry Selick, long-métrage américain, durée : 1h20

A la mort de ses parents James tombe sous la coupe de ses tantes, Eponge et Piquette, deux abominables mégères qui le réduisent en esclavage. Un soir, un mystérieux personnage lui offre un sac rempli de langues de crocodile phosphorescentes aux vertus magiques.



PAF : 1,5€

Thé dansant ■

Salle communale de Quenast

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse.

Judi 25 novembre à 13h30

Paul (Transit Musette) et Pascal (Crépuscule). Les airs d'autrefois vous accompagneront toute l'après-midi.

Judi 16 décembre à 13h30

Les Rossignols de la Scène ! Shadows, Elvis Presley, Mike Brant et bien d'autres artistes vous accompagneront toute l'après-midi.

PAF : 3€



Senne et Carrières [22]

«Monsieur Amédée» ■

d'Alain Reynaud-Fourton par le Cayoteu
Création de l'atelier théâtral « Le Cayoteu »
Vendredi 26 et samedi 27 novembre à 20h,
dimanche 28 novembre à 15h,
A la Salle communale de Quenast

Un professeur de français retraité, rentre d'une soirée arrosée entre « anciens ». Il sauve en passant, malgré lui, une « pute » poursuivie par un maque. Ce dernier les a suivi jusqu'au domicile d'Amédée, notre professeur. Le maque compte bien dompter la pute et sonne à la porte d'Amédée pour la récupérer. A partir de ce coup de sonnette, les événements vont s'enchaîner à l'opposé de « la petite vie tranquille qu'un professeur de français retraité pouvait rêver ». Au menu Grammaire française, conjugaisons hors normes, cadavres, putes, curé... que du beau monde.

Avec : Guy COHEN, Catherine PEETERS, Antonia RUSSO, Frédéric SIRJACOBS, Sonia TALLUTO, Frans VAN MALDEREN et Michel VERHEYDEN. Mise en scène de Michel Verheyden

Alain REYNAUD-FOURTON a quitté son métier d'industriel pour devenir auteur. Il a d'abord écrit des romans : Les Mystifiés (1962) dont un film a été tiré, Symphonie pour un massacre ; La Balade des vendus (1964) ; Bras d'honneur ou le festin des dupes qui a obtenu le Prix du Rire en 1989. Pour le théâtre, il a écrit L'Entourloupe en 1982, Y a-t-il un otage dans l'immeuble en 1986. Tante Marcelle et L'Intrus sont ses dernières pièces. Monsieur Amédée, créé en 1992 pour Michel Galabru, a connu un succès mondial et a été traduit en une dizaine de langues.

PAF : 8€

Marché de Noël ■

Samedi 11 et dimanche 12 décembre
Au Moulin d'Arenberg

Artisans, producteurs du terroir et monde associatif se retrouveront le samedi et le dimanche de 11h à 18h30. L'inauguration aura lieu le vendredi

10 à 19h30.

Entrée libre.



Ateliers ■

Les Rossignols de la Scène, Atelier chant

Chaque lundi à 19h30. Responsable et contact : Alain DYSSE-LEER, 067/67.01.84

Percussions africaines

Cours donné par David Manderlier. Chaque mercredi à 18h30, tarif : 25€/mois. Renseignements et inscription : CCR: 067/63.70.67

Salsa

Cours donné par Oscar, chaque jeudi de 18h : débutants, 19h : avancés, tarif : 50€/trimestre. Renseignements et inscriptions : Centre Culturel : 067/63.70.67

«La femme, le mari et le poisson» par la compagnie Arts et Couleurs ■

Spectacle jeune public de 6 à 9 ans, dans le cadre de la
Journée Internationale des Droits de l'Enfant
Samedi 20 novembre, 16h à la Salle communale de
Quenast

Du théâtre musical, tendre et légèrement déjanté. Lili aime Jacky. Et Jacky aime Lili. Lili vit à côté de Jacky. Et Jacky vit à côté de Lili. Jacky, c'est le petit mari de Lili. Enfin, son petit mari... Peut-être, un jour, à la folie, jamais, ça non !
Passionnément...

PAF : 3€ enfant - 5€ adulte



Cayoteu

Théâtre français, chaque mardi à 20h. Responsable et contact : Michel VERHEYDEN : 067/63.61.25. Théâtre français, chaque mercredi à 20h. Responsable et contact : Jean-Luc DIEU : 067/64.91.71

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet...

Chaque mercredi de 9h à 12h. Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Coro Baita, chant choral italien

Chaque mardi de 16h à 18h30. Renseignements : Franco BELLESE : 067/33.00.03

NOUVEAU !
Danse orientale

Chaque jeudi de 20h à 21h à la Salle Communale Quenast.

Venez découvrir un monde de féminité et de grâce au travers de la danse.

Cours donnés par Elodie Rose. Jeune diplômée, danseuse orientale, tribal fusion et tahitienne, Elodie possède un CV impressionnant.

En effet, depuis 2004, elle a suivi des

formations et stages de différentes techniques et auprès de différents maîtres en Belgique, Egypte, Colombie, USA, Maroc, Syrie et Turquie.

Tarif : 25 €/mois

Renseignements et inscription : Centre Culturel : 067/637.067 - ccr.02@skynet.be



Le Centre Culturel a le plaisir de vous proposer, en collaboration avec la Commune, les Ateliers Récré-Actif ■

A noter que pour la saison 2010-2011, les Ateliers collaboreront au Festival de la Marionnette de Tubize 2011. Ainsi, dans l'optique de présenter une création lors de la « Kermesse à la Marionnette » du 20 mars, les ateliers Aquarelle et Peinture réaliseront le décor tandis que les enfants des ateliers Théâtre seront formés à l'art de la Marionnette.

Atelier Aquarelle

Un atelier pour apprendre à dessiner et utiliser les techniques de l'aquarelle, comment préparer les lavis et étendre les couleurs, le langage des couleurs, l'arc-en-ciel, le disque de Newton, la peinture à la détrempe, ... Pour découvrir l'histoire des peintres tels que Folon, Magritte, Miro, Monet, ... et peindre « à la manière de ... » Pour créer des personnages, des paysages, des œuvres personnelles. Animé par Bernadette Flamend, artiste, aquarelliste.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h30 à 15h30, 120€ (34 séances, 3,75€ / séance).

Atelier Peinture

Un atelier qui encourage la créativité des enfants à travers la peinture, l'expérimentation de divers matériaux, techniques, ... Aider l'enfant à trouver sa propre expression à travers différentes sources, qu'elle soit d'un sentiment, d'une idée, d'envies, de couleurs, ... Un atelier où l'authentique

prime sur le « beau », où l'enfant apprendra, soit dans des peintures individuelles, soit dans des peintures collectives, à exprimer, à jouer avec la couleur, ... mais en préférant toujours l'expression de l'enfant, l'émotion vraie au travail simplement esthétique.

Animé par Lorena Gironi, plasticienne.

Pour les enfants de 4 à 8 ans, le mercredi de 13h30 à 15h, 150€ (34 séances, 4,69€ / séance)

Atelier d'expression Orale et Théâtrale

Lieu d'expérimentation où l'enfant joue, « s'essaie » et prend confiance en lui. Divers aspects de l'expression orale et corporelle y sont abordés par le biais de jeux : travail sur le corps, la gestuelle, les déplacements, la voix, le mime, la prise de parole, l'improvisation, la diction. Pour apprendre aussi le respect, l'écoute, la solidarité, la démocratie dans un groupe. Ouvert à tous les enfants, avec ou sans expérience théâtrale. Les enfants participent à toutes les phases de création du spectacle qu'ils présentent au public en fin de cycle. Animé par Aurélie Debacquer, animatrice CCR.

Pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h30 à 15h, 150€ (31 séances, 4,69€ / séance)

Les activités se déroulent au local de l'Atelier Récré-Actif, Rue des Sauniers 8 à 1430 Rebecq. Le paiement de l'inscription peut être échelonné. La première séance peut être sans frais. Une réduction de 10%, financée par la Commune, est accordée pour un deuxième atelier et/ou pour deuxième enfant, 20% si troisième atelier et/ou troisième enfant, ... Le prix ne doit pas être un frein à l'inscription. Dès réception de l'entièreté de celui-ci, une attestation fiscale vous sera délivrée. Pour s'inscrire : via le formulaire, auprès des animatrices des ateliers ou par demande auprès de nos services au 067/637.067 ou ccr.02@skynet.be.



Pour toute information et réservations,

Contactez-nous au 067/63.70.67 - a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 Rebecq -

ccr.02@skynet.be www.rebecqculture.be



[24] Rebecq à la UNE

Agenda

NOVEMBRE

V 26 16H30 – 20H

DON DE SANG DE LA CROIX ROUGE

Résidence d'Arenberg

V 26 20h / S 27 20h / D 28 15h

THÉÂTRE LE CAYOTEU Salle communale de Quenast - Infos : CCR 067/63.70.67

S 27 20h

FOOT P2- US REBECQUOISE-RRC WATERLOO

S 27 10h-14h

DISTRIBUTION D'ARBRES DU PCDN ET FETE DE LA POMME Espace du Petit Moulin - Infos : 067/63.49.39

S 27 / D 28

ST-ELOI DU COMITE DES FETES DE WISBECQ

Salle communale de Wisbecq

D 28 14h30

FOOT P4 – FC PEPINGEN B – US REBECQUOISE B

D 28 9h-17h45

ARTE ALMAYOR - JOURNEE BIEN-ETRE Salle Arte Alegria – rue Quenestine 12 - Infos : 0479/89.39.87

DECEMBRE

Me 1 20h

CONSEIL COMMUNAL

Salle communale de Quenast

V 03 / S 04 / D 05

KERMESSE AUX MOULES DU PS REBECQ

Salle communale de Quenast

V 3 20h

CONFÉRENCE DE L'UNION DES APICULTEURS DE REBECQ-ENGHIN

«Bilan de l'année apicole» - Ancienne Gare - Info : 02/395 66 97 ou 0479/ 65 95 94

S 04 20h

FOOT P2- US REBECQUOISE-US.OPHAIN A

D 05 14h30

FOOT P4 – SP EIZERINGEN B – US REBECQUOISE B

V 10 19h30

INAUGURATION DU MARCHÉ DE NOËL

S 11 / D 12 de 11h à 18h30

MARCHE DE NOËL Moulin d'Arenberg - Infos : CCR 067/63.70.67

S 11 20h

FOOT P2- US REBECQUOISE-RCS OPHAIN A

D 12 11h à 17h

MARCHE DE NOËL

De l'asbl 4 Balzanes (Chemin du Stoqueois 25A) Infos : 0498/18.02.33

D 12 15h

CONFERENCE DU CERCLE HORTICOLE

« Les abeilles » - Ancienne Gare

Ma 14 14h

RÉUNION DES « 3X20 DE WISBECQ »

Salle communale de Wisbecq - Infos : 067/67.01.48

M 15 14h30

CINE CLUB JUNIOR «JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE»

Salle communale de Quenast - Infos : CCR 067/63.70.67

Me 15 14h

RENCONTRE CONVIVIALE DES JEUNES AÎNÉS

Ancienne Gare

J 16 13h30

THE DANSANT Salle communale de Quenast - Infos : CCR 067/63.70.67

S 18 18h

FOOT P4- US REBECQUOISE B-SK VLEZENBEEK

S 18

FÊTE DES JUBILAIRES Salle communale de Quenast - Infos : 067/63.49.22

Me 21 20h

CONSEIL COMMUNAL

Maison Communale

D27-31 9h-16h

ARTE ALMAYOR - STAGES D HIVER LES 6-12ANS

Salle Arte Alegria – rue Quenestine 12 - Infos : 0479/89.39.87

JANVIER 2011

S 08 20h

FOOT P2- US REBECQUOISE-FC SAINT-JOSSE A

S 08 13h

CONCOURS DE PÉTANQUE Pétanque Club Caramboul - Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

J 13 / V 14 14h

GOÛTERS DES PENSIONNES

Salle communale de Quenast - Infos : 067/63.49.22

S 15 18h

FOOT P4- US REBECQUOISE B-DEND.PAMEL B

S 15

REMISE DES PRIX CHAMPIONNAT DE COLOMBOPHILIE « LA TOURTERELLE »

Salle communale de Wisbecq

D 16 15h

CONFERENCE DU CERCLE HORTICOLE

Ancienne Gare

Me 19 14h30

CINE CLUB JUNIOR « LA BELLE AU BOIS DORMANT »

Salle communale de Quenast - Infos : CCR 067/63.70.67

V 21

SOUPER SPAGHETTI

De l'Ecole St Géry - Salle communale de Wisbecq

V 21 20h / S 22 20h / D 23 15h

THÉÂTRE LE CAYOTEU «DRÔLE DE DRAME», Salle communale de Quenast - Infos CCR 067/63.70.67

S 22 18h

FOOT P4- US REBECQUOISE B-FC NEGENMANNEKE

S 22 13h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Pétanque Club Caramboul - Infos : 02/395.33.22 ou 0477/511.447

D23 9h-13h

ARTE ALMAYOR : BROCANTE

Salle Arte Alegria – rue Quenestine 12 - Infos : 0479/89.39.87

J 27 13h30

THE DANSANT

Salle communale de Quenast - Infos : CCR 067/63.70.67

Le prochain « Rebecq à la une » sortira en Janvier 2011.

Merci de nous communiquer vos informations et le calendrier de vos activités

Avant le 1er décembre à

sarah.berth@rebecq.be

Service communication

Administration communale

Grand Place 13 - 1430 Rebecq

Graphisme : www.ATdesign.be

Impression : Delferrière

Rédaction : Sarah Berti